



POUR UNE POLITIQUE  
GLOBALE DE FORMATION  
QUI TOUCHE TOUS LES  
PUBLICS



LIRE ET ECRIRE WALLONIE

JUIN 2009



## **POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DE FORMATION QUI TOUCHE TOUS LES PUBLICS**

Aujourd'hui, en Région wallonne, près de 160 associations organisent des formations d'alphabétisation<sup>1</sup>. Tous ces opérateurs sont différents les uns des autres. En dehors du mouvement Lire et Ecrire, l'offre de formation en alphabétisation est, en effet, souvent organisée à côté d'autres actions de formation ou d'éducation permanente. L'alphabétisation s'adresse, en effet, à un public diversifié car elle n'est pas une fin en soi mais un moyen pour gérer sa vie quotidienne, développer un projet personnel, obtenir le Certificat d'étude de base, aider ses enfants dans leurs travaux scolaires, accéder ou poursuivre une formation qualifiante, rompre avec cette exclusion que constitue l'illettrisme. Il n'existe donc pas de catégorie sociale ou « sectorielle » regroupant les personnes illettrées.

## **ELEMENTS DE CONTEXTE**

Le secteur de l'alphabétisation et Lire et Ecrire luttent pour l'accès de tous et toutes à l'éducation et à la formation. Lire et Ecrire en Wallonie rencontre l'objectif d'assurer une alphabétisation<sup>2</sup> de qualité à chaque personne qui le souhaite et ce quels que soient son projet, son statut, ses objectifs personnels ou professionnels. Cette approche globale de l'ensemble des publics est fortement marquée dans la dynamique mise en place par la Conférence interministérielle sur l'alpha.

En effet, l'accord de coopération relatif au développement de politiques concertées en matière d'alphabétisation des adultes, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles capitale fonde ses travaux sur le précepte selon lequel "L'alphabétisation, conçue dans une acception large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine". Dans toute société, elle est nécessaire en soi et elle constitue l'un des fondements des autres compétences de la vie courante. L'alphabétisation a pour effet de stimuler la participation aux activités sociales, culturelles, politiques et économiques et de favoriser l'éducation tout au long de la vie".<sup>3</sup>

## **ALPHABETISATION EN REGION WALLONNE**

Les pratiques des Régionales et de leurs partenaires montrent que les personnes s'engagent dans une formation d'alphabétisation pour :

- pouvoir participer à la société, (re)conquérir une autonomie, s'émanciper ;
- soutenir les enfants, petits-enfants dans leur scolarité pour prévenir de futures exclusions ;
- s'inscrire dans un parcours de recherche de formation, d'emploi, conforter un emploi et favoriser une mobilité professionnelle ;

<sup>1</sup> Enquête 2007/2006-07 sur l'Alphabétisation des Adultes en Communauté française de Belgique. Analyse synthétique des principaux résultats statistiques.

<sup>2</sup> Ceci signifie une action prioritaire en faveur d'un public avec une formation initiale faible dans sa langue maternelle dans une perspective d'émancipation sociale.

<sup>3</sup> Déclaration de la 5<sup>ème</sup> Conférence Internationale de Hambourg sur l'Education des adultes, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science, la Culture.

- rompre cette exclusion que constitue l'analphabétisme ;
- apprendre à lire et à écrire...

La problématique de l'insertion socioprofessionnelle ne traverse pas tous les publics concernés par l'offre de formation en alphabétisation. La demande de s'inscrire dans un processus d'insertion socioprofessionnelle ne représente qu'une partie des motivations et des projets des personnes demandeuses de formation en alphabétisation. C'est ainsi que pour le secteur de l'alphabétisation en Wallonie, le public qui ne se situe pas dans une logique d'insertion socioprofessionnelle est estimé à 50% des apprenants.

### **LE PUBLIC EN PROCESSUS DE (RE) AFFILIATION SOCIALE**

Les opérateurs de formation en alphabétisation observent depuis quelques années qu'ils sont de plus en plus souvent amenés à travailler avec des personnes en difficultés importantes au niveau de la vie quotidienne.

Le public en processus de (ré) affiliation sociale<sup>4</sup> avec lequel les Régionales de Lire et Écrire ont noué un partenariat de formation, présente de multiples facettes et les éléments qui le traversent sont complexes.

Il s'agit plus particulièrement d'un public :

- susceptible d'être socialement isolé ;
- inopinément marginalisé (suite à un licenciement ou une faillite par exemple) ;
- rencontrant une insertion professionnelle chaotique ;
- disposant de peu de ressources ou de ressources minimales ;
- rencontrant des difficultés de logement ;
- ayant vécu en institution, en détention ;
- en séjour illégal ne pouvant s'inscrire comme demandeur d'emploi ;
- en attente de régularisation ou de réponse quant au droit d'asile.

Les personnes présentent les caractéristiques suivantes<sup>5</sup> :

#### **Âge des personnes**

- 15% du public est âgé de moins de 25 ans ;
- 85% du public se situe au-delà de 25ans.

#### **Genre**

- 58% sont des femmes et 42% des hommes.

#### **Nationalité**

- 83% des personnes sont de nationalité étrangère ;
- 17% sont de nationalité belge.

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'un public qui poursuit davantage à travers la formation un objectif d'insertion sociale.

<sup>5</sup> « Convention pour le développement d'actions spécifiques au bénéfice d'un public belge ou étranger en décrochage social » Rapport d'activités 2008, Lire et Ecrire en Wallonie.

## Statut

- 33% relèvent d'un statut CPAS ;
- 29% sont sans revenus propres et non demandeurs d'emploi ;
- 15% relèvent de la catégorie « autres » et sont principalement alors des personnes qui ne sont pas en capacité d'identifier leur statut, ne souhaitent pas le communiquer ou poursuivent un processus visant à (re)conquérir des droits sociaux.
- 13% sont sans papiers ;
- 8% sont (pré) pensionnés ;
- 1% est handicapée ;
- 1% est étudiante.

Plus généralement, ces chiffres confortent ceux de l'État des lieux de l'alphabétisation en Communauté française 2006/2007<sup>6</sup> qui relèvent que la formation en alphabétisation concerne principalement :

- des publics au-delà de 25 ans ;
- des publics féminins ;
- des publics particulièrement fragilisés au plan social.

Il faut remarquer que :

- certaines personnes ne peuvent s'inscrire comme demandeuses d'emploi compte tenu de leur statut (demandeur d'asile). D'autres ne le souhaitent pas ;
- certaines personnes n'entrent pas dans le dispositif d'insertion minimale ou bien ne savent pas réaliser les démarches nécessaires pour bénéficier d'allocations de base, en particulier, si ces personnes ne sont pas connues des travailleurs sociaux ;
- la volonté d'apprendre à lire et écrire touche également des personnes qui n'ont plus d'obligation particulière face à l'emploi mais qui ont cependant un objectif d'apprentissage, comme si elles voulaient « rattraper » le temps « perdu ».

Si les obstacles rencontrés par les personnes ne sont pas exclusivement liés aux difficultés d'écriture et de lecture, ces dernières peuvent renforcer le processus de désaffiliation sociale. Les personnes avec lesquelles les Régionales de Lire et Ecrire construisent un parcours de formation, disposent d'un capital social qui se doit d'être valorisé reconnu et soutenu par notre société.

En 2008, d'une Régionale à l'autre, les prestations de formation à destination des publics en situation de (ré) affiliation sociale peuvent représenter, en moyenne, de 7 à 35 % de l'offre totale de formation par Régionale. Cette différence importante entre le public potentiel et le public présent en formation s'explique par les politiques de subsidiations orientées en Région wallonne principalement vers l'insertion socioprofessionnelle.

---

<sup>6</sup> Comité de Pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, État des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles, troisième exercice, données 2006-2007, Bruxelles, 2009.

## Effets de formation

L'ensemble des Régionales de Lire et Ecrire souligne que la formation entraîne des évolutions de qualité de vie et de reconquête d'un processus d'affiliation sociale permettant aux personnes de :

- reprendre confiance ;
- s'affirmer ;
- devenir autonomes ;
- élargir le tissu social et de reconstruire le lien social ;
- valoriser les compétences acquises ;
- se définir comme appartenant à un groupe et donc disposer d'une identité ;
- se projeter dans le futur en maîtrisant les éléments de la langue écrite et parlée
- s'ouvrir au monde ;
- se découvrir la capacité de détenir et de pouvoir maîtriser des savoirs.

S'engager dans un projet de formation en alphabétisation, au-delà de l'apprentissage de la langue, permet de générer et de (re)créer du lien social.

Le travail de première ligne réalisé par les Régionales de Lire et Écrire pour permettre aux personnes de reconquérir un statut d'affiliation sociale se mobilise essentiellement autour de l'organisation des conditions d'exercice du droit des personnes pas ou peu scolarisées à «s'» alphabétiser. En l'occurrence en leur permettant, dans une dynamique de groupes participative, de développer et d'améliorer leur maîtrise du français (apprendre à s'exprimer oralement, à lire et écrire en français et calculer) comme « *outil de leur rapport au monde et pas seulement un entrecroisement entre voyelles et consonnes* »<sup>7</sup>.

Pour renforcer et soutenir le parcours de formation des personnes et leur permettre une participation active à la formation, il est nécessaire de développer un appui individuel des personnes pour réduire les « périodes de décrochage » liées aux conditions de vie. La spécificité du public ne modifie pas les méthodes d'accompagnement mais nécessite du temps dans la mesure où les problématiques peuvent être importantes. Cela nécessite la mise en place d'un maillage social permettant aux personnes d'identifier, d'activer, de bénéficier des ressources dont elles peuvent avoir besoin à des moments spécifiques de leur vie.

Des stratégies de sensibilisation doivent, quant à elles, pouvoir permettre de toucher des publics spécifiques les plus éloignés de la formation pour rendre explicite et faire émerger leur demande en formation. Il s'agit notamment du public belge et du public vivant en milieu rural.

Il est également essentiel de développer des actions de décentralisation et de dynamiser les partenaires locaux. <sup>8</sup>Ces derniers peuvent participer activement à «l'accroche» des publics. C'est au sein du réseau local qu'il faut enraciner et articuler le travail d'alphabétisation.

---

<sup>7</sup> Luc Carton, Inspecteur de la Culture pour la Communauté française

<sup>8</sup> C'est ainsi que la Recherche action « C.STERCQ, CH DUCHENE, La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise, Parcours d'apprenants, Bruxelles 2006 » souligne l'importance des conseils et du soutien, du travail relationnel, du dialogue avec plusieurs acteurs pour favoriser l'entrée du public belge en formation.

## Perspectives

En Région wallonne, les politiques liées aux publics « précarisés » sont fortement spécialisées. A partir de 2008, les financements de la Région wallonne sont presque exclusivement centrés sur la formation des personnes se situant dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle. Les financements actuels ne sont donc que partiellement en adéquation avec les publics auxquels les Régionales de Lire et Ecrire s'adressent ou doivent s'adresser : autant le public en insertion socioprofessionnelle est déjà couvert par des financements en provenance de la Région wallonne<sup>9</sup>, autant le public qui ne se retrouve pas dans cette démarche d'insertion professionnelle n'est que très peu couvert.

Les Régionales de Lire et Ecrire ne peuvent donc soutenir la même offre de formation pour tous les publics, faute de moyens adéquats. Pour pouvoir continuer à maintenir une offre de formation à destination de tous les publics et respecter les projets de formation des personnes, les Régionales de Lire et Ecrire sont contraintes d'augmenter le nombre de participants par groupes de formation ou de réduire le volume horaire des formations à l'égard des publics, ce qui induit une discrimination à l'encontre des personnes.

Par ailleurs, les publics en (ré) affiliation sociale n'ont pas accès aux mêmes avantages et conditions de formation que les publics demandeurs d'emploi (indemnité de formation, remboursement de frais de mobilité, remboursement de frais de garderie). Alors que leurs besoins sont identiques.

De plus, le financement des heures de formation pour le public en processus d'affiliation sociale est assumé essentiellement par des moyens non structurels renégociés annuellement. L'encadrement de ces publics se réalise également par des personnes bénévoles accompagnées par des formateurs. En outre, le taux horaire de formation est inégal selon la source de financement.

Concrètement, dans la pratique, les opérateurs d'alphabétisation sont malgré eux obligés de sélectionner leur public pour qu'il réponde aux critères administratifs des pouvoirs subsidiaires. A ce jour, l'absence de politique à destination des publics qui s'inscrivent dans un processus de (ré) affiliation sociale entraîne une différenciation des publics et met en péril la qualité des projets de formation menés avec eux. Pourtant, pour ces publics, la formation est un élément essentiel qui leur permet de rompre avec l'exclusion.

C'est pourquoi, il est nécessaire, en Région wallonne :

- d'octroyer des moyens structurels pour la mise en place d'une politique d'alphabétisation permettant aux publics en (ré) affiliation sociale d'accéder à une formation de qualité ;
- de mettre en place une véritable politique globale coordonnée et concertée en Région wallonne qui permette de rencontrer les projets des personnes en situation d'illettrisme qui sont par nature divers ;

---

<sup>9</sup> Ces financements proviennent à la fois de financements directs de la Région wallonne (décret EFT/OISP) et du Forem.

- de soutenir, outre l'action de formation, une démarche liée à la sensibilisation et au développement de partenariats garantisse la pérennisation des actions sur le long terme. Pour assurer une qualité et une cohérence des actions, il est nécessaire de concevoir l'alphabétisation dans une approche intégrée.

C'est de cette manière que sera soutenu le droit à une alphabétisation de qualité pour toutes et tous.





**LIRE ET ECRIRE** Communauté française, asbl  
12 rue Charles VI  
1210 Bruxelles  
telephone : +32 (0) 2 502 72 01  
courriel : [lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be](mailto:lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be)  
[www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be)



CULTURE  
ÉDUCATION PERMANENTE



Avec le soutien du Ministère de la Communauté française - Service de l'Éducation permanente -, de la Commission communautaire française, de la Région de Bruxelles Capitale, de Actiris, de Bruxelles Formation, de la Région wallonne, du Forem et de l'Union européenne.